

LA LEGION D'HONNEUR

Par François-Xavier COLLEVILLE

La légion d'honneur est une vieille dame rougissante qui eut pour père BONAPARTE et pour mère la vanité, comme l'écrit Guy BRETON.

C'est en 1802 que BONAPARTE, Premier Consul, désireux de reconstruire la société mise à mal par la révolution, lance le projet d'une nouvelle décoration. Elle a pour objectif de former une nouvelle élite basée sur l'honneur et le mérite et sera décernée aussi bien à des militaires pour leur courage sur le champ de bataille que des civils ayant contribué à établir ou à défendre les principes de la révolution.

Pour ROEDERER, Conseiller d'Etat, chargé du projet, la légion d'honneur doit être un relais entre le pouvoir et la société.

Le 15 mai 1802, le projet est présenté au Corps Législatif, qui l'adopte le 19 par 166 voix contre 110. Mais cela donne lieu à d'âpres discussions.

L'ordre de la Légion d'Honneur est dirigé par un conseil, présidé par NAPOLEON lui-même, et qui élit ses membres. L'ordre se compose de 16 cohortes comprenant, chacune, 7 grands officiers, 20 commandants, 30 officiers et 350 légionnaires nommés à vie par le grand conseil. La première promotion est créée le 24 septembre 1803 et le premier grand chancelier, nommé un mois plus tôt, n'est pas un militaire mais un savant : le naturaliste, Bernard de la VILLE-SUR-ILLON, comte de LACÉPEDE (1756-1825) élevé à cette dignité le 21 août 1803.

Au départ, la Légion d'Honneur ne possède pas d'insigne et doit attendre pour cela le 11 juillet 1804. Devenu empereur, NAPOLEON distribue les premières décorations, pour les civils quatre jours plus tard à l'église des Invalides pour les militaires au camp de Boulogne.

En effet, le 16 août 1804, un décor grandiose a été dressé, l'armée tout entière est réunie et entoure une hauteur sur laquelle est placé le trône de Dagobert. Des milliers de tambours présents s'élèvent un long roulement solennel. NAPOLEON, debout, fait prêter serment aux nouveaux légionnaires « de se dévouer à la République. Dans un même élan de ferveur, tous crient « Je le jure ! ». Puis les élus reçoivent de la main de l'Empereur la première croix de la Légion parée de son ruban rouge.

Ces croix distribuées sont destinées à remplacer les armes d'honneur, sabres ou fusils, gravées de leurs récipiendaires et dont la dernière remise remonte à Marengo en juin 1800. Cependant on entendit de vieux soldats s'écrier : « Une boîte de rubans, que signifie-t-elle ? Un ruban peut se gagner dans les antichambres, tandis qu'un sabre ne peut se mériter que sur les champs de bataille ».

Le 15 décembre 1805, le décret de Schönbrunn décrète l'instauration de maisons d'éducation destinées à recevoir les filles des chevaliers. La première est établie en 1807 au château d'Ecouen, dont le directeur est alors Madame Campan. EN 1809 une maison est ouverte dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis. Une troisième école est créée aux Loges, en forêt de Saint-Germain. Sous l'Empire, quelques 48 000 décorations sont décernées dont plus de 95% à titre militaire.

A sa création, la décoration consiste en une étoile formée de cinq rayons doubles surmontés d'une couronne de lauriers comportant la figure de l'Empereur. Louis XVIII qui maintint l'institution, substitue en juillet 1814 la tête d'Henri IV à celle de NAPOLEON de même que Louis-Philippe qui, par ailleurs, supprime tous les ordres royaux. NAPOLEON III rétablit la décoration dans tout son aspect premier, tandis que la Troisième République y grave une république ceinte d'une couronne de feuilles de chênes.

Depuis le 3 mai 1804, l'ordre a son siège à Paris, à l'Hôtel de SALM, élégant édifice construit de 1782 à 1789 et qu'habita un moment Madame de Staël après les événements de Thermidor.

Madame Légion accorde maintenant ses faveurs à plus de civils que de militaires. Tous les français la trouvent désirable et sollicitent d'elle un baiser espérant qu'il leur restera une trace de rouge à lèvres sur le revers de leur veste. Il lui est arrivé aussi d'avoir des relations douteuses avec des amants, politiciens ou escrocs. On se souvient du gendre d'un Président de la République qui en compagnie d'un général du ministère de la guerre se livra au trafic de décorations. Mais cette vieille dame est adorée par ses amants et certains légionnaires portent ses couleurs jusque sur leur pyjama. Pendant très longtemps, Madame Légion n'aima pas les comédiens. Depuis que les champs de bataille ont été appelés « théâtre des opérations » elle les considère comme des braves. Voyant ce gout pour les comédiens, Elise AUGIER, avait proposé au gouvernement de prendre un arrêté pour que tous les comédiens soient décorés. A tel point qu'un poète avait écrit :

« Les temps étaient durs autrefois
On mettait les voleurs en croix
Aujourd'hui, les temps sont meilleurs
Et l'on met les croix aux voleurs. »

Cependant, apprenez que des hommes illustres ont refusé les avances de la vieille dame. Parmi ces résistants, citons notamment : RASPAIL, LAMENAIS, Gérard de NERVAL, LITTRE, Gustave COURBET, MAUPASSANT, DEGAS, Maurice RAVEL, André GIDE etc. C'est avec agacement, parfois avec mépris, que certains refusèrent à l'Etat toujours désargenté qui voulait payer BERLIOZ d'une messe de Requiem avec un ruban rouge, celui-ci s'écria ! « Je me f... de votre croix. Donnez-moi mon argent ! » Honoré DAUMIER, pressentit, répondit : « Je prie le gouvernement de me laisser tranquille ! » Et il continua son dessin. Avec le second Empire, Madame Légion, commença à s'intéresser aux femmes, aussi bien aux femmes soldats de la grande guerre que de Madame Cécile SOREL (!)

De nombreuses comédiennes, des danseuses, des dames d'agrément obtinrent « la croix des braves » ce qui permit à un humoriste, apprenant la nomination d'une des ces dames, d'écrire cette épigramme :

« Bélise, étant peu façonnière
S'offrit en chemise à maints rois
Pour son amour de la bannière
Elle mérite bien la croix ».

Dans cet amour des femmes de lettres, Madame Légion voulut décorer George SAND, laquelle répondit au ministre : « Ne faites pas cela, je ne veux pas avoir l'air d'une vieille cantinière ». Devant l'assistance, elle propose de décorer son fils Maurice, et c'est ainsi que celui-ci porta la croix de sa mère. Mais depuis lors les candidats doivent solliciter la croix en remplissant un questionnaire.

De son côté, le Baron DUDEVANT, l'infortuné mari de George SAND, demanda la croix de la Légion d'Honneur à NAPOLEON III « En raison des malheurs conjugaux qui l'avaient frappé ». On raconte qu'une récipiendaire, dont la poitrine était assez plantureuse, regardant l'endroit où elle allait coudre son ruban s'écria : Tu vas te redresser maintenant, hein, mon gros ! ». Plus près de nous, Jacques PREVERT déclara avec sévérité : « C'est bien de la refuser, mais encore faudrait-il ne pas l'avoir méritée. »

On relève, dans la promotion du 14 juillet 2014, 560 décorés et avec cette nouvelle passion de la parité, les femmes y sont nombreuses.

On y trouve notamment :

- Une dirigeante féministe d'un club de football ;
- Une conseillère hors classe à la Direction de l'Initiative parlementaire ;
- Une directrice des relations avec les collectivités territoriales ;
- Une sous-directrice de la citoyenneté ;
- Une directrice d'un observatoire des loyers.

Il va de soit que ces récipiendaires sont certainement méritantes mais, vous conviendrez, 1120 décorés annuellement c'est beaucoup et cela risque de dévaloriser le ruban.

Sources

Club de la Femme – Curieuse histoire de l'Histoire par Guy BRETON - Editions France-Loisirs – Dictionnaire d'Histoire de France- Edition Hachette - Porte-drapeaux des Armées de Napoléon.

François-Xavier COLLEVILLE – novembre 2014